

# Cycle: les épreuves communes bientôt à la sauce romande

Tribune de Genève,  
23.3.10

**ÉDUCATION** Le plan d'études romand entrera en vigueur à la rentrée 2011.

JÉRÔME FAAS

Un vrai lifting guette les épreuves communes du Cycle d'orientation (CO). L'adoption du plan d'études romand (PER), prévue le 27 mai, va modifier ces tests imposés depuis les années 60 à chaque adolescent genevois. Le nombre de matières évaluées et les façons de le faire évolueront dès la rentrée 2011. Enfin, aux EvaCom (évaluations communes genevoises) s'ajouteront les EpRoCom (épreuves romandes communes).

Aujourd'hui, les élèves du Cycle sont évalués en français, allemand, mathématiques et

latin (en 7e, 8e et 9e), en anglais et en physique (8e et 9e), ainsi qu'en biologie (8e). Dès la rentrée 2011, seuls le français, l'allemand et les mathématiques feront chacun l'objet d'une EvaCom par an. De plus, une épreuve portant sur une branche spécifique à chaque section ou profil interviendra dès la Se.

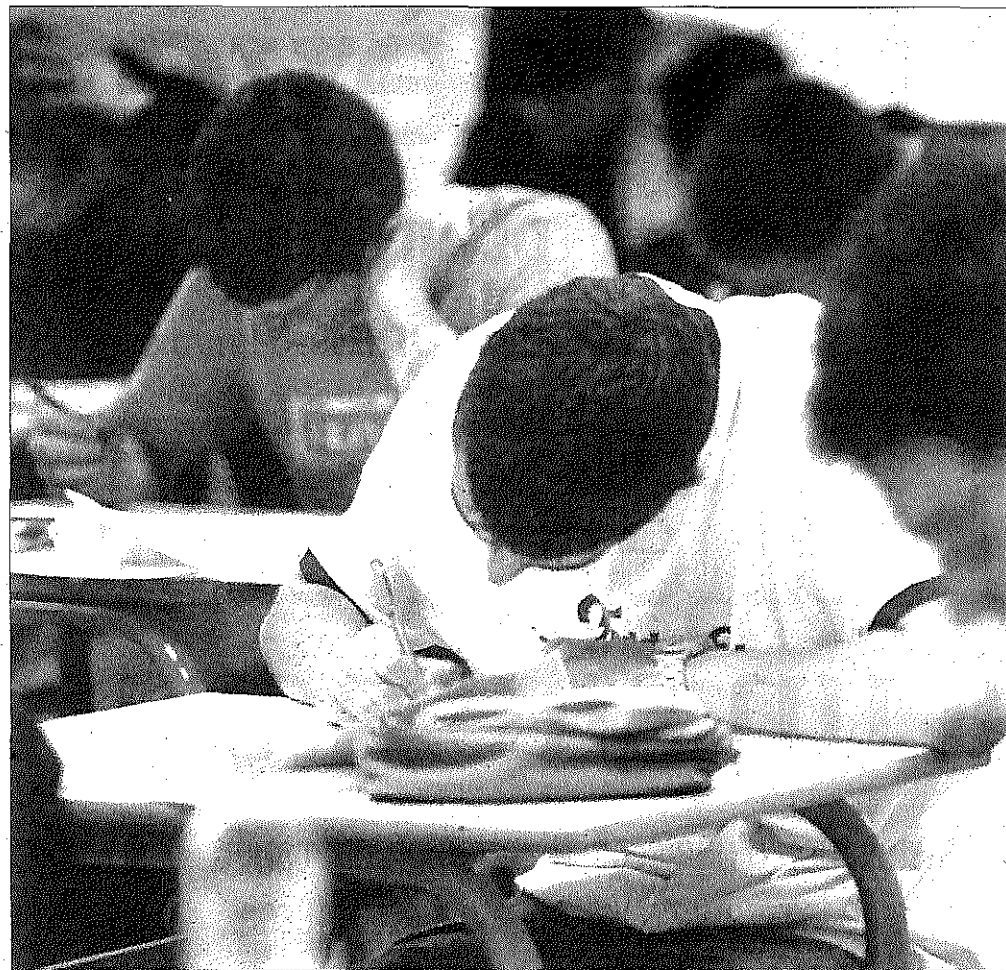
## La marge de manœuvre des cantons

Le nouveau visage des épreuves communes est donc au centre des préoccupations des autorités scolaires. «Nous sommes en pleine réflexion, car Genève introduira simultanément, à la rentrée 2011, le PER et les sections», explique Isabelle Nicolazzi-Turian, directrice du Service de l'enseignement du CO. Le PER fixera, pour tous les élèves, des «attentes fondamentales de base». Puis, en sus de ce socle, il proposera trois niveaux d'exigence en français, mathématiques

et allemand, et deux niveaux pour les autres disciplines. Sur cette base, «les cantons définiront l'approfondissement qu'ils souhaitent atteindre selon les branches et les niveaux», détaille Philippe Rouget, le responsable du secteur de l'évaluation au Service de l'enseignement du CO.

Les épreuves communes genevoises devront s'adapter à cette nouvelle donne. Charge à elles de «vérifier les attentes fondamentales ainsi que les différents niveaux d'approfondissement». Pour l'heure, dit Isabelle Nicolazzi-Turian, «ce qui est sûr, c'est qu'elles comporteront un noyau fondamental identique. S'y ajouteront, vraisemblablement, des modules différents selon les sections.»

A ce chantier s'ajoute un élément supplémentaire: l'arrivée, dans les années suivant 2011, des épreuves romandes communes, dites EpRoCom. Celles-ci interviendront, «dans



Aux épreuves communes genevoises s'ajouteront bientôt les épreuves communes romandes. A terme, ces dernières pourraient bien se substituer aux tests cantonaux. (JEAN-LOUIS PRADELS/MAXPPP)

un premier temps, en français et en mathématiques», explique Philippe Rouget. Mais, à terme, ces tests romands «pourraient se substituer à certaines EvaCom genevoises».

## Comment sont fixés les barèmes

La fixation des barèmes, elle, ne devrait pas évoluer. La pratique actuelle concilie échelle a priori et ajustements a posteriori. Le seuil de suffisance, soit le nombre de points nécessaires pour obtenir la moyenne, est établi a priori par le groupe de maîtres qui élaborent l'épreuve. Puis, une fois les résultats globaux connus, «on se laisse la possibilité de moduler», expose Philippe Rouget. Le seuil de suffisance peut ainsi être déplacé. Mais ces fluctuations «concernent rarement plus d'un ou deux points».

Sur quelles bases se décide un tel aménagement? «Imaginons qu'une année donnée, nous observions un taux de réussite de 70%. Et que l'année suivante, il ne soit que de 65%. On peut penser que la dernière épreuve est plus difficile que la précédente. Cela va éventuelle-

ment nous amener à discuter avec les experts pour déterminer si les questions posées étaient réellement plus ardues. Un ajustement à la hausse ou à la baisse peut alors être décidé, sans que cela soit automatique.» Ces modifications n'interviennent que «pour assurer une équité d'une année à l'autre».

## Taux de réussite: de 60% à 75%

Isabelle Nicolazzi-Turian assure en revanche qu'il n'est pas

question de modifier les barèmes en vue d'atteindre un taux de réussite donné. «Il s'agirait alors de gestion des flux d'élèves. Ce n'est pas notre démarche.» Le DIP, lui, souhaite simplement «s'assurer que les objectifs sont maîtrisés par les élèves». Les taux de réussite aux EvaCom oscillent «entre 60% et 75%» selon les degrés, les niveaux, les regroupements et les années. Le DIP ne sera pas plus précis. Il dit ne pas tenir de statistiques.

## Barèmes différents

Les épreuves communes genevoises ne sont pas toutes identiques. Elles diffèrent selon les regroupements A et B, et continueront à différer selon les futures sections. Deux exceptions existent: en français et en physique (9e), les élèves sont tous soumis au même test, mais se voient appliquer des barèmes différents. Pourquoi différents? «Car nous ne cherchons pas à savoir comment l'ensemble des élèves se situe par rapport à un objectif,

dit Philippe Rouget. Nous essayons de mener les élèves vers les mêmes connaissances et compétences, mais dans les faits, les attentes ne peuvent être les mêmes selon les regroupements ou les niveaux. Nous testons donc les élèves par rapport à des seuils de suffisance qui correspondent au bagage minimum pour pouvoir poursuivre son parcours scolaire. L'enjeu, c'est vraiment cette maîtrise des attentes fondamentales.» (jfa)

PUBLICITÉ

**SIG Vitale Vert**  
Laissons entrer l'énergie solaire

